



UNION ALCOOLIKES ANONYMES
29, rue de Campo Formio
75013 PARIS

01 48 06 43 68

bsg@aafrance.fr

www.alcooliques-anonymes.fr

Alcooliques Anonymes
Région des Pays de la Loire
Maison des Associations
2 Bis Rue Hermann Geiger
44300 NANTES
09 69 39 40 20

www.alcooliques-anonymes.fr

www.alcooliques-anonymes-paysdelaloire.org

@ : aapaysdelaloire@laposte.net

@ : info-aapdl@laposte.net

Le Cellier, le 22/02/2019

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ RÉGIONAL DU
SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 à LA POMMERAYE
* INVENTAIRE DU COMITÉ ***

La réunion commence par la Prière de la Sérénité.

Parole à notre Responsable de Comité de Secteur Régional, Jacques G. :

Jacques G. commence par nous donner son point de vue sur le comité, notamment sur comment il devrait s'articuler.

Tout d'abord, nous devrions conserver la priorité donnée au respect des Traditions, mais aussi et surtout garder les choses simples. Jacques G. souhaite redonner la parole aux groupes à travers les RSG : le Comité doit écouter les groupes pour s'ouvrir vers l'extérieur.

Les réunions devraient se dérouler dans l'harmonie : le Comité devrait éviter les réunions mouvementées et les attaques personnelles. Bien que nous n'ayons pas toujours la même vision des choses, cela devrait nous ouvrir l'esprit et nous permettre d'avancer. Les réunions houleuses peuvent choquer des AAmis qui se posent ainsi la question : quel intérêt de venir pour assister à un débat de personnalités qui ne correspond pas à leur vision du Mouvement ?

La dernière Assemblée régionale a voté pour que la réunion se déroule sur une journée, avec un atelier l'après-midi. Ceci n'empêche pas de revoir son déroulement. Selon Jacques G., le tour de table est inutile : on pourrait utiliser cette heure (actuellement perdue) de manière constructive, à savoir examiner des problèmes rencontrés par les groupes, par exemple.

Par conséquent, la fiche navette doit être modifiée et inclure un cadre réservé aux problèmes rencontrés par le groupe ou aux questions que le groupe souhaite aborder lors de la réunion.

A l'heure actuelle, les informations sont transmises le jour même : ce qui est trop tard pour en prendre connaissance et nous permettre d'agir. La fiche navette devrait être renvoyée deux semaines avant la réunion du Comité, afin que ce dernier puisse avoir le temps d'étudier les questions et tenter d'y apporter une réponse le jour de l'Assemblée, avec l'aide de toute personne susceptible d'y répondre au mieux. La parole aux RSG devrait être donnée en priorité à ceux qui ont posé une ou plusieurs questions : une fiche navette sans question serait le signe que le groupe fonctionne bien.

Les invitations aux réunions, l'ordre du jour et le compte-rendu seront mis sur le site AAPDL. Un lien sera envoyé aux groupes, afin qu'ils puissent consulter le document et l'imprimer. Il serait bon que TOUS les anniversaires des groupes des Pays de la Loire soient envoyés en copie à info-aapdl@laposte.net de la même façon qu'ils sont envoyés à l'intergroupe concerné, par exemple.

Les RSG sont invités à soumettre leurs envies sur les thèmes des ateliers de l'après-midi. Jacques G. propose une boîte à idées sur le site AAPDL, pour lister différents souhaits. Le but primordial étant de

[Si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle de AA soit là, et de cela, je suis RESPONSABLE](#)

répondre aux attentes des amis, d'être efficaces et constructifs : nous avons besoin de travailler tous ensemble dans la même direction. Avec les nombreuses bonnes volontés présentes : il y a beaucoup d'espoir !

Parole à notre Administrateur Territorial du Nord-Ouest, Dominique B. :

C'est Dominique qui modérera cette réunion d'inventaire. Il exprime la nécessité de faire un état des lieux, tout comme pour un inventaire personnel.

Le Comité devrait faire le point sur ce qui a fonctionné et qu'il serait bon de garder, ce qui a moins bien fonctionné et qu'il faudrait améliorer et sur ce qui n'a pas fonctionné du tout, et qu'il faudrait supprimer.

Ensuite, chacun prend la parole à tour de rôle pour exprimer son ressenti...

Voici les différentes idées qui en ressortent :

Pour Michel LG, il serait nécessaire de réfléchir sur la structure. Les RSG ont de la difficulté à se situer et à savoir ce qu'ils sont dans la structure : porteurs de l'autorité ultime des AA dans la pyramide à l'envers.

Selon Evelyne L., il faudrait des précurseurs, des amis qui montrent l'exemple ; les directives de la Conférence des Services Généraux sont de la matière sur laquelle réfléchir : elles devraient être mises en avant et travaillées en Comité régional ou en Assemblée régionale.

En tant que Correspondante Littérature et Archives, Annaïck P. pense que son rôle est à construire, que son service a longtemps été oublié et qu'il faudrait plus de parrainage de service.

Bernard B. se désole de l'absence de candidature pour le poste de trésorier. Selon lui, il faudrait plus de communication, pour donner l'envie aux éventuels serviteurs. Le site AAPDL est présent pour cela, et il peut aider la Région à avancer.

Pour Jacques G., une remise en question personnelle est indispensable, car la description des rôles de service est insuffisante. Il y a selon lui, un souci de réactivité et de fonctionnement au sein de la Région. Il propose de repartir sur des fondations saines, et reconstruire dessus.

Selon Thierry L., il y a trop peu de moment qui permettent de prendre le temps de la réflexion. La fiche navette a beaucoup d'importance en réalité : elle permet de qualifier des actions menées dans la vie du groupe. Il faudrait donner plus de parole aux RSG pour qu'ils remontent les idées ou questions sur lesquels les groupes s'interrogent.

Selon Michel LG, le RDR est un lien indispensable entre les RSG et les délégués : le Comité devrait être plus tourné vers les RDR, comme le suggère le Manuel du Service et son Complément.

Dominique B. rappelle que deux districts ont été créés récemment et soulève la question de la nomination des correspondants.

Robert B. rappelle qu'il s'agit de l'inventaire du Comité et non celui de l'Assemblée. Il pose la question du droit de vote pour le Président de l'Association : celui qui endosse toutes les responsabilités juridiques ne devrait-il pas avoir le droit de vote en Assemblée ou en Comité ?

Annaïck P. confirme avoir été déçue de ne pas avoir été élue par l'Assemblée, mais par le Comité.

Michel LG exprime son souhait de dissolution du sous-comité de validation des candidatures. Il constate également que le site Internet est entre les mains des fondateurs : il suggère la mise en place d'une rotation de service pour le site AAPDL.

Roland D. indique que s'il n'y avait pas eu de différenciation entre AAPDL et le Comité, il n'y aurait pas eu d'association mais que cela peut parfaitement changer. Le Comité est élu par l'Assemblée : il est normal que certaines décisions soient prises par le Comité. Concernant l'élection des correspondants : historiquement, l'Assemblée a confié au Comité l'élection des correspondants, mais là encore : tout peut évoluer. Roland D. a constaté une détérioration des relations entre les amis avec plus d'agressivité et moins de communication. Il admet son « sale » caractère, et qu'il peut s'emporter lorsque ça ne va pas.

Pour Jacques G., le correspondant redémarre à zéro lorsqu'il n'y a pas de suppléant : il n'y a pas de base, pas de dossier spécifique. Il rappelle que le site comporte une partie accessible au public et une partie réservée aux membres, que l'on ne peut pas mettre n'importe quoi sur le site, car cela doit être vérifié, validé. Enfin, il déplore que si peu d'informations ne soient reçues de la part des groupes.

En ce qui me concerne, je rappelle que le Comité est élu par l'Assemblée et que, par conséquent, à mon sens : les RSG devraient être tenus informés des candidatures.

Michel LG dit que c'est le rôle du Président de s'assurer que les conditions de candidature sont remplies et que le comité de sous-validation est inutile.

Annaïck P. indique qu'elle pense qu'elle sera véritablement opérationnelle une fois seulement que son service prendra fin. Elle ajoute que les mails ne sont pas forcément le meilleur moyen de communiquer, car ils peuvent être mal interprétés. Enfin, elle rappelle l'importance du parrainage de service.

Dominique B. exprime que les candidatures sont mises à disposition en Conférence et qu'il ne trouve pas cela aberrant de transmettre les lettres de candidatures aux RSG. En outre, il pense qu'une amélioration du parrainage de service est à mettre en place. Actuellement, on laisse malheureusement l'ami chercher son parrainage, au lieu d'aller vers lui systématiquement.

Evelyne L. pense qu'il faudrait faire appel à l'Assemblée pour le parrainage de service. « Aller vers » est un véritable défi pour l'alcoolique. Mener des actions (telles que la réunion Santé-Justice) donnent un sentiment de fierté d'appartenance au Mouvement. Il faudrait se mettre à la disposition du serviteur de bonne volonté et s'engage à décrocher son téléphone quand elle a besoin d'un renseignement, plutôt que d'envoyer un mail.

Véronique P. admet son impuissance devant l'informatique et ne fait pas de tableaux car elle ne sait pas les faire. Elle ne transmet pas toujours les appels à solidarité, par manque de réactivité, et cela lui prend moins de temps par SMS que par mail.

Evelyne L. pense qu'une description du détail du service serait nécessaire, afin que les membres comprennent mieux ce dont il s'agit exactement et qu'ils n'aient pas l'impression que les choses sont imposées, par manque de communication. « C'est ensemble que nous faisons. »

En tant que Correspondant Médias, Dominique C. a du mal à qualifier son rôle dans le Comité : il fait du mieux qu'il peut.

Roland D. suggère qu'il faudrait instaurer un délai de 15 jours minimum avant les réunions d'Assemblée, pour poser des questions.

Christine H., nouvelle RDR, a vécu des choses difficiles qui lui ont permis de se recadrer. Il y a quelque chose de plus fort dans ce Mouvement que dans d'autres associations. Elle rappelle l'importance de la transmission du message.

Dominique B. conclut cet inventaire en appuyant sur les points suivants :

- Corriger le manque de communication, tant au niveau interne qu'externe (aux districts et RSG)
- Améliorer la disponibilité lors des ateliers
- Modérer les mails et favoriser une communication verbale
- Communiquer de façon détaillée aux RSG et RDR, pour favoriser leur prise de décision
- Envisager un inventaire de façon plus régulière

Rappel de l'adresse du site régional : www.alcooliques-anonymes-paysdelaloire.org

Le mot de passe à utiliser dans l'espace « Membres » est AAPDL en lettres majuscules.

Toute demande de publication sur le site se fait par mail à : info-aapdl@laposte.net

Morgane D.

Secrétaire du CSR

06 84 52 43 64

momoAA@gmx.fr

Jacques G.

Responsable du Comité de Secteur Régional des PDL

06 19 69 35 67

jacquesg44@orange.fr